



LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Limite communale
- Forêt existante
- Enrobés voirie
- Revêtement trottoirs
- Haie champêtre plantée par le SMIX sur emprises privées
- Espaces engazonnés et/ou plantés d'arbustes
- Limite parcellaire (indicative)
- Zone de recul minimale prescrite pour l'implantation des bâtiments - le pétitionnaire devra se conformer aux articles 6 et 7 du règlement du lotissement (pièce PA 10)
- Accès à la parcelle possible autorisé
- Zone inconstructible (selon données de l'étude géotechnique)
- Zone d'étude à approfondir (selon données de l'étude géotechnique)

MAITRISE D' OUVRAGE

Syndicat mixte zone de l'échangeur
Autechaux/Baume-les-Dames
2, Faubourg d' Anroz
BP 44095 - 25 114 BAUME-LES-DAMES CEDEX
Tel : 03 81 84 76 97 Fax : 03 81 84 75 94

COMMUNE D'AUTECHAUX et DE VERNE

" EUROPOLYS II "
CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE
Dossier de Permis d'Aménager
Tranche 2 - Plan de Composition

M. D'OUVRAGE DELEGUE	MAITRISE D' OEUVRE	URBANISTE
		

Projeteur B.E.J. s.a.s.	Número de dossier V1820/03/1858 Fichier graphique AUT000586_J4_Europolys II_T2_nu 26032012.dwg	Date 04/04/12	Indice 0	Modifications Original
Date 26/03/2012	Ech./Dossier 1/1000°	N° Plan 4		
PA				